



La Newsletter

Ville & Aéroport

- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 75 - JUILLET/AOÛT 2020

LE PROJET DE NOUVEAU TERMINAL 4 À PARIS-CHARLES-DE-GAULLE EST-IL MENACÉ ?

À la lecture du dernier avis publié par l'Autorité environnementale le 8 juillet dernier on serait en droit de le penser. Celui-ci est sans appel : pollution de l'air et des sites protégés, nuisances sonores, émissions de gaz à effet de serre, etc. Tout est à revoir selon l'Autorité environnementale. Le groupe ADP, maître d'ouvrage, et l'État vont devoir réévaluer les impacts environnementaux du projet au coût estimé entre 7 et 9 milliards d'euros. Aux dimensions équivalentes à l'aéroport d'Orly, le T4 permettrait d'augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport de 50 % à l'horizon 2037. L'objectif étant d'absorber 40 millions de passagers supplémentaires, soit 500 vols par jour en plus (+38 %). La crise sanitaire mondiale menace désormais un tel projet tout comme l'extension des aéroports de Lyon, Nice, Caen ou Beauvais. Pour sa part, Ville et Aéroport est signataire aux côtés de 25 associations et collectifs de la lettre ouverte demandant l'annulation du T4 au Président de la République.

Crise du transport aérien, nouvelles contraintes environnementales : le projet d'un terminal 4 à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle verra-t-il le jour ?

Dans un avis rendu le 8 juillet, l'Autorité environnementale (AE) constate que « l'équation à résoudre » entre l'augmentation du nombre de passagers, de vols, du trafic automobile induit et des émissions de gaz à effet de serre d'une part, et les respects des objectifs nationaux et internationaux de la France en la matière d'autre part, « n'est pas décrite ni posée de manière complète » par le dossier soumis par le groupe ADP. *(Lire la suite)*



AGENDA * Ville & Aéroport